



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRIMATURE
MINISTERE DE LA PRODUCTION ET DE L'INDUSTRIALISATION AGRICOLE
SECRETARIAT GENERAL

UNITE DE COORDINATION DU PROGRAMME CONJOINT SAHEL EN REPONSE AUX DEFIS COVID-19, CONFLITS
ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES

APPEL À MANIFESTATION D'INTERET

Intitulé de la mission : Recrutement de quatre (4) Opérateurs (ONG locales, associations, etc.) pour la mise en œuvre des activités du programme SD3C dans divers domaines

Lieu d'exercice : Zone d'intervention du programme SD3C.

Numéro de référence : Avis à Manifestation d'Intérêt N° 006/MPIA/SG/SD3C/2025

La République du Tchad a reçu un "Don" du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) pour couvrir les coûts du Programme Conjoint Sahel en Réponse aux Défis Covid-19, Conflits et Changement Climatique (SD3C) et envisage d'en faire partiellement usage pour s'adjoindre des services de conseil.

L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie invoquerait dans le cadre du programme SD3C.

Les services de conseil ("les services") comprennent les activités ci-après :

- Mise en œuvre du volet « AVEC » Associations Villageoises d'Épargne et Crédit ;
- Mise en œuvre du Volet « Education Environnementale en milieu scolaire » ;
- Mise en œuvre du volet « Champs Ecoles Agropastoraux » ;
- Mise en place du volet « Ingénierie Sociale ».

N.B : Une ONG sera recrutée pour chaque thématique, car les activités sont autonomes.

Le Secrétariat Général du Ministère de la Production et de l'Industrialisation Agricole invite à présent les ONG admissibles à manifester leur intérêt pour la fourniture des services en question. Les ONG intéressées sont tenues de donner des informations attestant qu'elles possèdent les qualifications requises et l'expérience nécessaire en la matière pour dispenser ces services.

Nous attirons l'attention des ONG sur la Politique du FIDA en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme¹ et sur la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans ses activités et opérations². Cette dernière énonce les dispositions arrêtées par le FIDA concernant les pratiques répréhensibles. Le FIDA s'efforce par ailleurs de faire en sorte que ses activités et opérations se déroulent dans un environnement de travail sain, à l'abri de tout harcèlement, notamment sexuel, et de toute exploitation ou atteinte sexuelle, comme le précise sa Politique en matière de prévention et répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles³

L'ONG ne peut être en situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel. Toute ONG qui serait en pareille situation sera écartée, sauf approbation expresse du

¹ Cette politique est exposée dans le document consultable à l'adresse suivante:
<https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/41942012>

² Cette politique est exposée dans le document consultable à l'adresse suivante:
<https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/40189695>.

³ Cette politique est exposée dans le document consultable à l'adresse suivante :
<https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/40738506>

Fonds. Un conflit d'intérêt est présumé exister dès lors qu'une ONG, les membres de son personnel ou les sociétés qui lui sont affiliées a) entretiennent des relations qui leur permettent d'avoir indûment connaissance d'informations non divulguées concernant ou affectant le processus de sélection et l'exécution du marché, b) répondent à plusieurs appels à manifestation d'intérêt dans le cadre de la présente procédure de passation de marchés, c) ont des liens professionnels ou familiaux avec un membre du conseil de direction de l'acheteur ou du personnel de ce dernier, avec le Fonds ou ses agents, ou avec quiconque a pris ou pourrait raisonnablement prendre part, directement ou indirectement, à i) l'établissement du présent appel à manifestation d'intérêt, ii) au processus de sélection pour le marché concerné, ou iii) à l'exécution de ce dernier. Les sociétés de conseil ou ONG sont en permanence tenues de faire état de toute situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel qui apparaîtrait lors de l'établissement de la manifestation d'intérêt, du processus de sélection ou de l'exécution du marché. La non-divulgaration de telles situations peut notamment entraîner l'exclusion de l'ONG, la résiliation du marché ou toute autre mesure appropriée en application de la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations.

Les ONG seront sélectionnées selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité technique et le Coût (SFQC) expliquée dans le Guide pratique de passation des marchés consultable sur le site web du FIDA, à l'adresse suivante : <https://www.ifad.org/fr/project-procurement>.

Les ONG intéressées doivent soumettre un dossier comprenant les éléments suivants :

- Une lettre de manifestation d'intérêt, précisant les raisons de l'intérêt porté au projet et les domaines d'expertise de l'ONG
- Une présentation détaillée de l'entreprise, incluant son historique, son organisation, ses compétences et ses références
- Les documents justificatifs (extrait de registre de commerce, statuts de la société, etc.

Les critères de qualification sont les suivants :

N°	CRITERE ET SOUS CRITERE DE PRESELECTION	GRILLE	Moyens de preuve à fournir par le candidat
1.	Nature des activités du candidat en relation avec le domaine des prestations	10	Arrêté du Ministère, autorisation de fonctionner, attestation de reconnaissance, statut légalisé par un notaire
1.1	Activité dans le domaine d'Agriculture	10 points	
2	Expériences générales du candidat dans le domaine des prestations au cours des 10 dernières années	20	Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants
2.1	Expériences dans le domaine d'agroalimentaire, entrepreneuriat agricole, incubation agricole, agro-pastoral, production des semences (2 points/expérience)	20 points	
3	Expérience spécifique du candidat dans le domaine des prestations au cours des 10 dernières années	60	Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants
3.1	Expériences acquises dans le domaine d'intensification agricole (10 points /expérience similaire)	60 points	
4	Organisation technique et managériale de l'opérateur/ONG	10	Note de présentation de l'ONG/opérateur, règlement intérieur, organigramme de structure incluant celui à mettre en place pour l'exécution de la mission
4.1	Pertinence de l'organisation technique de l'ONG ou opérateur	6 points	
4.2	Pertinence de l'organisation managériale de l'opérateur/ONG	4 points	
	TOTAL	100 points	

Des ONG peuvent constituer entre elles des associations sous la forme consortium afin d'être mieux qualifiées.

Toute demande d'éclaircissements concernant le présent appel à manifestation d'intérêt devra être envoyée par courriel à l'adresse ci-après : Coordination technique du programme SD3C à N'Djaména, Tel : (235) 66 28 24 46, Email : g.aristide@fidatchad.org, au plus tard le **05 Aout 2025**.

Les manifestations d'intérêt doivent être remises sous forme écrite. Elles devront être soumises à l'adresse ci-après : Bureau de liaison du Programme Tchad- FIDA, Tél : +235 66 29 70 25 à N'Djaména, au plus tard le **12 Aout 2025 à 12 heures** et porter préciser l'activité sollicitée.

N'Djaména, le **07 Aout 2025**

Le Secrétaire Général du Ministère de la Production
et de l'Industrialisation Agricole

MOUBARACK ABAKAR ROUBO

